

ASSEMBLÉE NATIONALE20 septembre 2019

BIOÉTHIQUE - (N° 2243)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 2280

présenté par
Mme Romeiro Dias

ARTICLE 32

À la fin de l'alinéa 1, substituer aux mots :

« son entrée en vigueur »

les mots :

« sa publication ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.